



Entreprises, territoires et environnement

N°66
Mai-Oct.
2011



Edito

En 2010, Orée a continué à promouvoir les meilleures pratiques environnementales au travers de ses 7 priorités.

Ainsi, en 2010, Année Internationale de la Biodiversité, Orée avec la FRB et avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) et du Ministère des Affaires Etrangères a organisé un «side event» à Nagoya (Japon) sur le thème «Business and Biodiversity» dans le cadre de la COP 10 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). A cette occasion a été publié un hors-série français-anglais «Rendre compte des dépendances et impacts en matière de biodiversité et des services éco-systémiques, vers la standardisation d'un bilan biodiversité» qui est le résultat des travaux du groupe de travail «Economie et biodiversité» présidé par Michel Trommetter, et de la thèse de Joël Houdet, (convention CIFRE/Veolia Environnement/Agro-ParisTech) soutenue avec succès en octobre 2010.

La plate-forme dédiée à l'éco-conception des produits et services a été traduite en anglais :

<http://ecoconception.oree.org/en> et les pôles de compétences «éco-conception» résultant de la convention signée avec le Ministère de l'économie et des finances, DGCIIS (1^{er} volet) ont été lancés.

Orée a également testé sa méthodologie pour mener un débat d'expertise libre et contradictoire avec un forum d'experts qui ont réfléchi à la question «Faut-il tout recycler?» (p.2).

Les travaux du projet COMETHE (Conception d'Outils METHodologiques et d'évaluation pour l'Ecologie industrielle) initié en 2007, dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), ont été présentés le 24 mars dernier à Dunkerque lors d'un colloque organisé en partenariat avec les 12 partenaires du projet et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) (p.3).

Le groupe de travail «écologie industrielle et territoriale» a continué ses travaux sur la gestion durable des parcs d'activités, un volet «transport de marchandises et logistique durables» a été développé, et un CaféOrée a lancé la démarche. Pour l'écologie industrielle, des démarches territoriales dans le cadre de la convention DGCIIS (2^e volet) sont en cours de réalisation.

Fin 2010, Orée a vu l'aboutissement des travaux effectués sur la gestion des risques avec le lancement du guide interactif de la gestion des risques liés à l'environnement pour les PME/PMI réalisé en partenariat avec l'AMRAE, Veolia Environnement, LVMH et la DRIEE Ile de France.

Pollutec, en décembre 2010, a été l'occasion de présenter ces différents travaux ainsi que les Prix Entreprises et Environnement, lors desquels une nouvelle catégorie «biodiversité et entreprises» a été proposée. Ces Prix sont soutenus par le MEDDTL et le Crédit Coopératif et ont eu un succès encore plus important cette année, avec plus de 280 dossiers reçus.

Les CaféOrée ont permis de réfléchir à des thématiques qui ont un impact important pour la gestion durable de l'environnement notamment «Sol socle de la biodiversité, un patrimoine vulnérable et méconnu» en février 2010. Les BibliOrée et les CinéOrée, lancés en 2010, ont permis d'ouvrir à un plus large public nos réflexions de sensibilisation à l'environnement. Le site Orée (www.oree.org) a été développé et rassemble de plus en plus de visiteurs. En mai 2010 il a été traduit en anglais et sera traduit en espagnol courant 2011.

En janvier dernier, Orée a organisé avec ses adhérents et partenaires, un comité stratégique afin de définir de nouvelles orientations et actions. Ce comité a souhaité que les priorités d'Orée soient davantage ancrées sur deux thématiques importantes : «Santé et Environnement» et «Reporting et Affichage environnemental» qui sont déjà abordées dans nos différents débats ou réflexions, mais qu'il était nécessaire de travailler plus prioritairement.

Orée a continué à être un acteur important de la concertation, notamment en participant à la préparation de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB), aux travaux du suivi du Grenelle de l'Environnement, au Comité national Agenda 21, au Comité Rio+20, ou à la Commission environnement développement durable du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

2011 est une année charnière dans la préparation d'événements décisifs en 2012 pour une meilleure prise en compte des questions sociales et environnementales, notamment le Forum Mondial de l'Eau à Marseille, Rio+20, la Convention sur la Diversité Biologique à New Delhi et la suite des débats de la convention climat après Durban.

Cette année sera aussi très importante pour Orée qui fêtera ses 20 ans en novembre 2012.

Je remercie encore une fois nos adhérents, partenaires qui nous suivent et nous font confiance dans la gestion de ces projets, lesquels ne seraient pas réalisables sans leur soutien.

Je suis heureuse d'accueillir Emmanuel Todd pour notre Assemblée générale à qui je renouvelle mes remerciements. La démographie est essentielle dans tous les choix de politique territoriale. Mettre en place une gouvernance qui concilie le social, l'économique, la préservation de l'environnement est un enjeu majeur. Emmanuel Todd propose un thème au cœur de ces préoccupations : «Les Nouvelles questions de la Démographie».

Ghislaine Hierso
Présidente



La parole à Emmanuel Todd

Emmanuel Todd est un politologue, démographe, historien, sociologue et essayiste, ingénieur de recherche à l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) dont les théories analysent le fonctionnement et les évolutions de nos sociétés de manière globale.

Comme il l'avait expliqué dans *Après l'empire. Essai sur la décomposition américaine*, Ed. Gallimard, il effectue des recherches pour tenter d'expliquer l'origine des systèmes familiaux dans le monde. Effectivement, pour Emmanuel Todd, les systèmes familiaux des sociétés ont une influence importante.

Son intervention lors de l'Assemblée Générale d'Orée porte sur le thème «Les Nouvelles questions de la Démographie». Emmanuel Todd précise :

«La population de la planète va continuer de croître pendant quelques temps encore mais la question de "l'explosion" de la population mondiale n'est plus un sujet de recherche pour les démographes. Partout la fécondité a baissé et dans des pays de plus en plus nombreux une baisse de la population peut déjà être enregistrée.

Il ne s'agit plus maintenant de comprendre le mécanisme de la transition démographique mais de savoir pourquoi les plannings de fécondité post-transitionnels sont si différents de pays à pays. En France un équilibre semble avoir été atteint, et montre une belle stabilité, avec deux enfants par femme, si l'on mesure la fécondité en termes de descendance finale. En Allemagne, au Japon, en Russie l'indicateur est beaucoup plus bas, tournant autour de 1,4 enfant par femme, et sur des périodes suffisamment longues pour qu'on puisse pressentir un déséquilibre de longue durée.

Curieusement, ces divergences renvoient sans doute à des différences de structures familiales traditionnelles, concernant, notamment, le statut de la femme. Les oppositions de la modernité ne seraient que l'écho de différences anthropologiques anciennes, fondatrices. Ces résultats sont d'autant plus surprenants que les pays en crise démographique sont souvent des vedettes de l'économie globalisée, et comptent parmi les premiers exportateurs mondiaux.

L'Allemagne, le Japon, la Corée, la Chine aussi, sont pour les démographes des pays menacés. L'hypothèse d'un antagonisme entre efficacité économique et équilibre démographique doit être posée. Ces conséquences à long terme doivent être envisagées.»

Derniers ouvrages :

La Diversité du monde : Famille et modernité, Ed. du Seuil
Après l'empire. Essai sur la décomposition américaine, Ed. Gallimard

Le Rendez-vous des civilisations, avec Youssef Courbage, Ed. du Seuil

Après la Démocratie, Ed. Gallimard



P.1
Edito



P.2
Forum
Expertise



P.3
Projet
COMETHE



P.4
Actions 2011

Forum Expertise

« Faut-il tout recycler ? »

Issue des réflexions du groupe de travail « Expertise environnementale », une méthodologie innovante pour le débat d'experts a été testée entre 2010 et 2011 sur la thématique « Faut-il tout recycler ? ». Une quinzaine de personnalités représentant les parties prenantes de la gestion des déchets (entreprises, éco-organismes, associations, universitaires) s'est réunie à trois reprises (16 novembre 2010, 18 janvier 2011 et 21 février 2011) et en présence d'une dizaine d'observateurs.

Contexte et enjeux du groupe de travail Expertise environnementale



Sylvie Bénard, Directrice Environnement LVMH, administratrice Orée, Coprésidente du groupe de travail



Michel Becq, Conseiller au secrétariat central du Service des commissions – Sénat, membre de Orée, Coprésident du groupe de travail

Principaux résultats du débat



Eric Flamand, Conseil en développement durable & R.S.E., membre de Orée, animateur des débats

Sous l'égide d'Orée, un groupe d'experts (associations spécialisées, ONG, entreprises...) a été constitué afin de répondre à la question : « Faut-il tout recycler ? ». Les trois réunions organisées entre novembre 2010 et février 2011 avaient pour principales finalités de faire émerger les avis de ces experts dans toutes leurs nuances puis de les mettre en perspective de façon à souligner les dynamiques du groupe et la diversité des problématiques.

À la grande différence de certains débats publics qui concernent généralement la réalisation d'infrastructures et de projets précis, la question posée par le "demandeur" – en l'occurrence Veolia Environnement – comportait différents enjeux et sous-questions en cascade, qui sont caractéristiques d'une question formulée de façon relativement ouverte

Comment est né le groupe de travail « expertise environnementale » ?

Sylvie Bénard : En 2005, Orée a organisé les 10^{èmes} Entretiens Ecologiques du Sénat en partenariat avec Valeurs Vertes sur le thème « Des experts légitimes pour un vrai débat ». Ce colloque a mis en exergue à la fois l'importance de pouvoir recourir à une expertise fiable, impartiale et indépendante pour faire les bons choix en matière de gestion de l'environnement, et d'un autre côté combien il était devenu difficile de justifier une décision par un avis d'expert sans voir bientôt celui-ci contesté ou mis en doute. En tant que Présidente d'Orée (2003-2008), j'ai donc proposé, en conclusion de ce colloque, la création d'un lieu innovant transversal, multi-compétences et ouvert à tous pour provoquer et structurer les débats d'experts. C'est ainsi que s'est constitué dès 2006 un groupe de travail, pour préciser les conditions de mise en œuvre d'un tel forum sous forme d'une méthodologie.

Quelles sont les grandes lignes de cette méthodologie et où réside son originalité ?

Michel Becq : La méthodologie fait appel à un comité d'éthique, un garant et un animateur. Le comité d'éthique est la clé de voûte du système proposé. Il élabore les règles méthodologiques du débat, compose le collège d'experts et est l'intermédiaire entre le demandeur d'avis et les experts. Le garant assiste aux réunions mais sans y prendre part. Son rôle est d'observer le respect des règles méthodologiques et d'identifier les dysfonctionnements éventuels. Il lui incombe également de déclencher la mise sous protection des éventuels donneurs d'alerte. L'animateur coordonne le dialogue, s'assurant de la bonne répartition du temps de parole et de la progression du débat. Au minimum deux réunions d'échange sont organisées, séparées d'au moins un mois. Une importance toute particulière est donnée au temps accordé au débat et à son rythme. Par ailleurs, l'objectif fixé n'est pas nécessairement d'arriver à un

consensus mais plutôt à une « cartographie des avis éclairés » sur le sujet.

Quelles étapes précèdent le débat ? Comment choisir les experts ?

Sylvie Bénard : Une première étape vise à comprendre et délimiter la question du demandeur d'avis. Un travail est ensuite nécessaire afin de se mettre d'accord sur les mots (constitution d'un glossaire), constituer un état des lieux des savoirs (dont bibliographie) et identifier les détenteurs de l'expertise en raison de leur expérience ou de leur connaissance. L'expertise doit toujours être pluridisciplinaire.

Michel Becq : L'impartialité de l'expertise est assurée par la mise en place d'un collège d'experts aux avis éventuellement divergents, par la reconnaissance préalable par chaque expert de ses sources d'influences ou d'intérêts puis par un contrôle permanent du caractère impartial et contradictoire du débat. Comme ni l'impartialité ni l'indépendance ne se décrètent mais dépendent du regard de tiers, il convient d'identifier dès le départ les partialités à proscrire et les dépendances à éviter.

Quel bilan tirez-vous de ce premier test de la méthodologie ?

Michel Becq : Loin d'un colloque aux monologues figés ou de l'affirmation d'une vérité d'expertise, ce forum fut un véritable débat d'expertise enrichissant une arborescence d'idées qui a permis d'approfondir la question posée, de confronter les visions et d'en dresser une cartographie. Assortie ou non de documents complémentaires, la synthèse dynamique de l'animateur est apparue indispensable à tous pour la cohérence des débats et leur progression. La connaissance à avoir sur chacun des experts (parcours de formation, professionnel, bénévole, spectre de compétences, conflits d'intérêts) est apparue comme un enjeu clé pour apprécier la pertinence des opinions émises. L'évaluation de l'ensemble du processus va inclure un questionnaire aux participants.

voire même philosophique. La question du « "faut-il" » entraîne inéluctablement la question du "pourquoi", puis du "comment" et de ses alternatives. Ensuite, la question du « "tout" recycler » va très au-delà de celle qui consiste à simplement interroger l'utilité du recyclage. Enfin et surtout, le débat est d'autant plus complexe que le "recyclage" est un élément parmi d'autres des modes de gestion et de prévention des déchets, dont la hiérarchie peut évoluer en fonction des critères de faisabilité technique, de rentabilité économique et d'impact social/environnemental.

En résumé, le débat d'experts a fait émerger les principaux enseignements suivants :

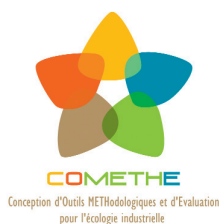
1. Oui, il « faut "recycler" » compte tenu des impératifs de préservation de la ressource, de réduction des pollutions diverses et d'application des réglementations. Toutefois, si les experts sont partagés quant à l'éventuel retard de la France en la matière, il est en revanche évident que le recyclage n'est pas suffisant et à lui seul efficace pour effectuer le découplage du développement économique et des besoins en matières premières. En outre, il convient de bien identifier les contraintes en matière de santé et d'acceptabilité sociale, de définir l'équilibre optimal de responsabilité des producteurs et consommateurs, sans oublier de réinterroger notre modèle de société de consommation et le business model des entreprises.

2. Quant à la question de savoir s'il « faut "tout" recycler », les débats ont finalement fait ressortir deux approches, selon la théorie désormais devenue classique de Max Weber, opposant et articulant tout à la fois l'éthique de conviction – « créer et réunir toutes les conditions permettant que "tout recycler" soit possible » – et l'éthique de responsabilité – c'est à dire « pour autant que cela soit objectivement faisable et viable »... Ainsi, à travers de multiples exemples, le débat a montré qu'il est pertinent de combiner, d'une part, une approche pragmatique considérant chaque déchet et chaque filière au cas par cas et, d'autre part, une approche systémique permettant de comparer toutes les alternatives au sein de la hiérarchie des modes de prévention et de traitement des déchets.

3. En conclusion, le débat a souligné le besoin exprimé par l'ensemble des parties prenantes et décideurs de disposer d'un outil – grille de lecture multicritères ? bilan coûts/avantages produit par produit ? cartographie de questionnements ?... – qui fixerait l'état de l'art en matière d'analyse méthodologique (ACV, analyse d'impact, analyse DD...), en fonction de la pertinence des échelles de temps et du niveau de pression des politiques publiques.

Pour plus d'informations contactez Gaël Gonzalez : gonzalez@oree.org

Résultats du projet COMETHE



Conception d'Outils METHodologiques et d'Évaluation pour l'écologie industrielle



Avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le projet COMETHE, lauréat de l'Appel à projets 2007 du Programme de Recherche Ecotechnologies et Développement Durable (PRECODD) lancé par l'Agence Nationale de la Recherche, prend fin au mois d'avril 2011. Ce projet de recherche-action d'une durée de 3 ans (2008-2011) a pour principal objectif la conception d'une méthodologie et d'outils pour la mise en œuvre de démarches d'écologie industrielle. Il s'est appuyé sur 5 territoires d'expérimentation en France.

La valeur ajoutée de COMETHE réside dans la production de connaissances dans les domaines technologiques et des sciences sociales, et in fine le renforcement de l'expertise en écologie industrielle. Les projets pilotes ont permis d'expérimenter et de mettre au point un panel d'outils méthodologiques et techniques complémentaires s'adressant à la fois aux entreprises et aux acteurs publics comme les collectivités locales, en particulier les gestionnaires de zones d'activités.

COMETHE est coordonné par l'association Orée, et regroupe une douzaine de partenaires aux compétences pluridisciplinaires.

Les membres du consortium : experts et acteurs locaux mobilisés

Pôles recherche et expertise : Orée - Université de technologie de Troyes (CREIDD) - Université de Lille 3 (Clerse) - Auxilia - Systèmes Durables - Evéa

Acteurs locaux : CCI de Troyes et de l'Aube - Grand Troyes - Conseil Général de l'Aube - Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube - Compagnie Nationale du Rhône - Yprema - Ecopal (Communauté urbaine de Dunkerque, CCI de Dunkerque, et Dunkerque Promotion).

Les 5 territoires pilotes : des situations variées pour un diagnostic au plus près des réalités de terrain

- Le site industrialo-portuaire du Pouzin (Ardèche), géré par la Compagnie Nationale du Rhône, en phase d'aménagement et de commercialisation ;
- La zone d'activités de la Courtilière à Lagny-sur-Marne, gérée par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire en Seine-et-Marne (en requalification) ;
- L'espace économique Métropole Savoie, via le pilotage du Technopôle Savoie-Technolac (certifié ISO 14001) ;
- 2 territoires « avancés » en matière d'écologie industrielle :
 - le territoire dunkerquois, via l'association ECOPAL (Nord)
 - le territoire aubois (bassin d'activité de Nogent-sur-Seine, parc du Grand Troyes et zone industrielle de Torvilliers), via le Club d'Ecologie industrielle de l'Aube (CEIA).

Le 24 mars 2011 a eu lieu à Dunkerque le colloque de clôture du projet COMETHE qui a permis de présenter les résultats du projet et les perspectives de recherche, mais aussi de faire le point à la fois sur l'état de l'art et la dynamique de projets de terrain.



Paul Schalchli, Yannick Vissouze, Ghislaine Hierro

Les résultats du projet COMETHE

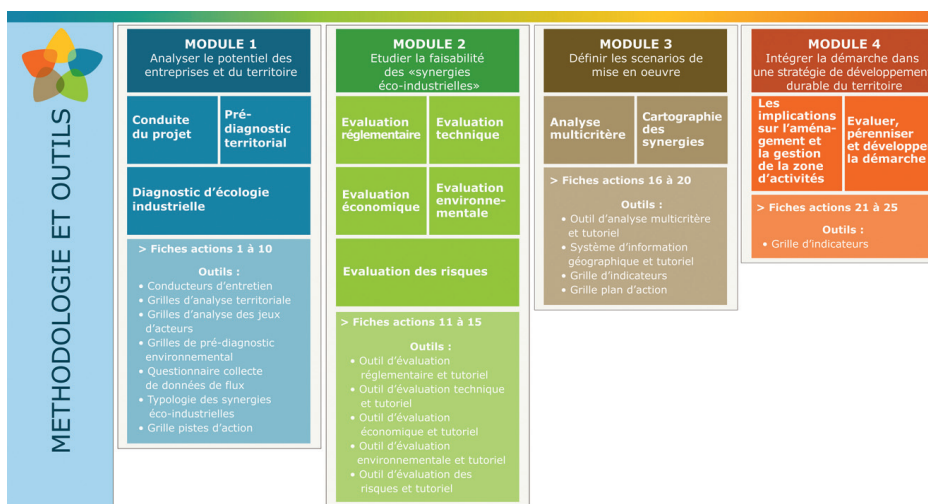
Une plateforme Internet hébergeant la méthodologie et les outils COMETHE :

www.comethe.org

- 4 modules détaillant les étapes de la démarche / 25 fiches action et des outils pratiques associés.

Actions initiées sur les territoires d'expérimentation

Territoire	Actions initiées
Territoire Aubois	Réutilisation d'eau et récupération des calories des effluents avec un industriel papetier
Territoire Dunkerquois	Mutualisation de la collecte et valorisation locale des déchets fermentescibles, achat groupé de papier de bureau, entretien mutualisé des séparateurs d'hydrocarbures
Territoire du Pouzin	Permis d'aménager le site intégrant l'écologie industrielle (services mutualisés, massification de flux de transport, etc.)
Territoire Métropole Savoie	Mutualisation d'achats, projet d'engrais normalisé à base de sous produits agrégés (fientes, etc.), réseau de chaleur et d'air comprimé
Territoire de Marne et Gondoire	Valorisation de déchets de béton et valorisation d'eau industrielle à l'étude



Pour plus d'informations contactez Paul Schalchli : schalchli@oree.org

Nouveaux adhérents

L'Association Orée est heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents (depuis novembre 2010) :

France : Agoodforgood - Alliantis - Communauté de Communes de Guéret St Vaur - Dauchez Payet - Maisons du Monde - Idea 35 - Mac Donald's - Nomadeis - SOFRED - CAPEMM - CICEF (Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France) Infrastructure et environnement - STIPE - VNF (Voie Navigable de France)

International : SAPINO - filiale ONAPAR (Maroc) - Arebs (Belgique) - Eco Conseil Entreprise (Belgique)

Retrouvez la liste de tous nos adhérents sur notre site : www.oree.org

L'équipe Orée

Communication : Layla Mathieu, mathieu@oree.org et Cécile Couteau, couteau@oree.org • **Economie et biodiversité/expertise :** Gaël Gonzalez, gonzalez@oree.org et Marie Deguillon, biodiversite@oree.org • **Ecologie industrielle et territoriale :** Paul Schalchli, schalchli@oree.org et Séverine Haliova, haliova@oree.org • **Eco-conception :** Thomas Mahias, mahias@oree.org • **Risques environnementaux :** Geoffrey Desmartin, desmartin@oree.org • **Gestion administration :** Fabienne Davallan, davallan@oree.org • **Responsable de l'association :** Sylviane Bantchik, bantchik@oree.org • **Délégue générale :** Nathalie Boyer, boyer@oree.org



La Déléguée générale présente les actions 2011

L'équipe Orée continue à s'investir pour répondre le mieux possible à vos attentes. Dès le début de cette année 2011, Orée a organisé des événements sur des thèmes variés : **CaféOrée** sur l'éco-socio-innovation (avec Ethicity), **ConfOrée** sur l'Année internationale des Forêts (avec Maisons du Monde), **BibliOrée** : présentation de *Au Temps des comptoirs* de Ph. Chalmin et A. Giraudo et **CinéOrée** : projection du film *Jaglavak, Prince des insectes* de Jérôme Raynaud présenté par Jacques Weber. Le travail et les actions en collaboration avec les adhérents et les partenaires institutionnels se poursuivent.

Retrouvez les autres actions d'Orée en cours !

Risques environnementaux

Début 2011, Orée et ses partenaires ont présenté le Guide interactif sur les risques environnementaux PME / PMI lors des Rencontres de l'AMRAE à Deauville.



<http://risques-environnementaux.oree.org>

En complément, un guide consacré aux collectivités territoriales, acteurs primordiaux dans la gestion des risques liés à l'environnement sera mis en œuvre. Les réglementations et les attentes des citoyens exigent des acteurs territoriaux à mieux appréhender la gestion des risques, qu'il s'agisse des risques majeurs (naturels et technologiques) ou de la santé environnementale. Le groupe de travail sera consacré à la Gestion territoriale des risques liés à l'environnement et y seront aussi traités la vulnérabilité et l'adaptation des territoires.

Mission DGCIS (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services) - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Volet écologie industrielle

Objectif : mettre en place des démarches d'écologie industrielle sur des territoires pilotes.

Sur 4 des 5 territoires pilotes, les études d'Analyse de Flux de Matière et d'Energie (AFME) ont débuté, soit en phase de diagnostic territorial, soit en phase de collecte de données auprès des panels d'entreprises sélectionnées. La Communauté Urbaine de Bordeaux a rejoint les quatre autres territoires pilotes (zone d'activités Jean Mermoz à la Courneuve en Seine Saint Denis ; estuaire de la Seine, projet porté par Ecologie Industrielle Estuaire ; Roanne Territoire ; zone industrielle de Carros Le Broc dans la Plaine du Var) et vient de choisir son prestataire qui débutera l'étude courant mai. Une deuxième réunion inter-territoires aura lieu en septembre 2011 afin de présenter les résultats des AFME et les premières pistes de synergies de chaque projet.

Volet éco-conception

Objectif : monter des pôles de compétence pour fédérer les acteurs locaux de l'éco-conception, (entreprises, universitaires ...) sur tout le territoire français.

Les premières réunions des 5 pôles de compétences en éco-conception ont permis d'initier une dynamique fédératrice auprès des acteurs régionaux (échanges et partages) et ainsi d'identifier des pistes d'actions pour le montage de ces pôles. Les prochaines réunions consisteront à approfondir ces pistes d'actions. Par ailleurs, la 3^{ème} réunion du pôle Sud-Ouest se tiendra le 30 mai 2011, et sera l'occasion de présenter les résultats du diagnostic territorial des démarches d'éco-conception Grand Sud-Ouest.

Biodiversité

Depuis 2006, le groupe de travail « Economie et biodiversité » travaille sur la manière d'intégrer la biodiversité dans la stratégie des acteurs économiques. Dès 2009, ces travaux ont porté sur l'élaboration d'une démarche de **Bilan Biodiversité des Organisations** qui permettra d'une part de prendre en compte l'interdépendance vis-à-vis de la biodiversité et des services écosystémiques dans la **gestion opérationnelle**, et d'autre part d'en rendre compte vis-à-vis des parties prenantes par un **reporting comptable**.

Un appel à la mise en œuvre d'études de cas a été lancé.

Dans le cadre de ces travaux, la réalisation d'études de cas permet de mettre en œuvre les pistes et méthodologies qui émergent des réflexions du groupe de travail.

Réaliser une étude de cas permet :

- d'identifier les **enjeux** majeurs liés à la biodiversité et aux services écosystémiques pour l'organisation,
- d'améliorer les **outils de management environnemental**,
- d'analyser les **liens performance environnementale-performance économique**,
- d'aboutir à des **préconisations d'actions** pour prendre en compte / rendre compte des interactions avec la biodiversité et les services écosystémiques pour l'organisation,
- de **mettre en avant l'organisation** à travers la publication du futur guide Orée qui sera publié courant 2012

Journée d'échanges éco-design

Le mercredi 22 juin 2011 Orée organise dans l'auditorium de la Poste une journée d'échanges consacrée à l'éco-design : **«quels apports de l'éco-design dans la stratégie commerciale d'une entreprise»** qui aura pour objectif de mixer les apports théoriques et retours d'expérience concrets sous l'angle environnemental et économique, avec les approches des designers et des spécialistes de l'éco-conception. Une exposition de produits éco-conçus accompagnera cette journée d'échanges.

J'espère vous retrouver très nombreux lors des manifestations Orée au cours de l'année et je reste ainsi que l'équipe, disponible pour toutes vos demandes.

Nathalie Boyer, Déléguée générale d'Orée

Agenda France

Principales manifestations 2011

- 2011 : Préparation Rio +20 : avec collectif ONG et comité du MEDDTL
- 12-13 mai 2011 : Parlement des Entrepreneurs d'avenir (Nantes)
- 17 mai 2011 : Colloque CycloPe « Les printemps des peuples et la malédiction des matières premières » (Paris)
- 19 mai 2011 : Lancement de la Stratégie Nationale Biodiversité
- 27 mai 2011 : Colloque VivAgora - Entre désirs et déchets : jusqu'où irons-nous avec l'électronique ambiante ? (Paris)
- 8-13 juin 2011 : Journées de la mer
- 17 juin 2011 : Conférence nationale « Santé et Biodiversité » La Ligue Roc (Aix en Provence)
- 23 juin 2011 : Lancement Plateforme éco-conception Créer (Lyon)
- 27-28 juin 2011 : Colloque Institut Veolia Environnement et AFD (Agence Française du Développement) « Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement - quelles solutions innovantes ? » (Paris)
- 14-15 septembre 2011 : Assises Nationales des Déchets (La Baule)
- 15-16 septembre 2011 : 58^e congrès du CNER (Conques)
- 20 septembre 2011 : Séminaire Responsabilité Sociale des Entreprises - Clerse (Lille)
- 26-28 septembre 2011 : Ateliers de la Terre (Evian)
- 10-16 octobre 2011 : Semaine de l'Investissement Socialement Responsable
- 13-14 octobre 2011 : 6^{èmes} Assises nationales du développement durable (Toulouse)
- 23-24 novembre 2011 : Entretiens Economiques Européens (Confrontations Europe) « Pour une économie sociale de marché en Europe : résoudre l'équation compétitivité/solidarité » (Paris)
- 22-24 novembre 2011 : Congrès des maires et des collectivités locales (Paris)
- 29 novembre-2 décembre 2011 : Pollutec /Buy&Care (Paris)

Agenda International

Principales manifestations 2011/2012

- 2011/2020 Décennie de la biodiversité
- 2011 Année Internationale des Forêts, année outre-mer France
- 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous
- 22 mai 2011 : Journée mondiale de la Biodiversité
- 24-25 mai 2011 : Forum de l'OCDE 2011, Paris
- 26-27 mai 2011 : Sommet G8, Deauville
- 5 juin 2011 : Journée mondiale de l'environnement
- 30 septembre 2011 : Journée mondiale de la mer
- 3-4 novembre 2011 : G 20, Cannes
- 28 novembre - 9 décembre 2011 : COP 17 Climat, Durban
- 20-24 février 2012 : 6^{ème} Conférence Globale sur les océans
- 12-27 mars 2012 : 6^{ème} Forum mondial de l'eau, Marseille
- 4-6 juin 2012 : Earth Summit 2012, Rio de Janeiro
- 8-19 octobre 2012 : Convention sur la Diversité Biologique, New Delhi
- Novembre 2012 : 20 ans de Orée www.oree.org
- Novembre /décembre 2012 : COP 18 sur le changement climatique

Agenda Orée

Prochains GTOrée

- Groupe de travail Gestion territoriale des risques liés à l'environnement - **mardi 17 mai** (matin)
- Groupe de travail Biodiversité et économie session de travail avec le Club développement durable du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables - **mercredi 18 mai** (après-midi)
- Groupe de travail transport des marchandises et logistique durables (matin) et parcs d'activités / écologie industrielle (après-midi) - **jeudi 19 mai**
- Groupe de travail Biodiversité et Eco-conception - **mardi 31 mai** (après-midi)

Manifestations Orée :

- **ConfOrée** : lancement du nouveau site COMETHE avec l'ANR et la CDC - **mardi 14 juin**
- **ConfOrée** : éco-design et stratégies d'entreprises. « Quels apports de l'éco-design dans la stratégie commerciale d'une entreprise ? » - **mercredi 22 juin**
- **ConfOrée** : synthèse du forum expertise sur la question « Faut-il tout recycler ? » - **juin**
- **ColloqueOrée** sur le thème du sol et de l'emprise foncière - **novembre**

Toutes les dates des réunions des GTOrée et des manifestations Orée sont disponibles sur le site : www.oree.org.

Retrouvez également le site Orée en anglais : www.oree.org/en

Le site sera accessible en espagnol en juin 2011 !

